Les grandes affectations du territoire

MRC de Rivière-du-Loup

Schéma d'aménagement
et de développement révisé

Plan 14-1

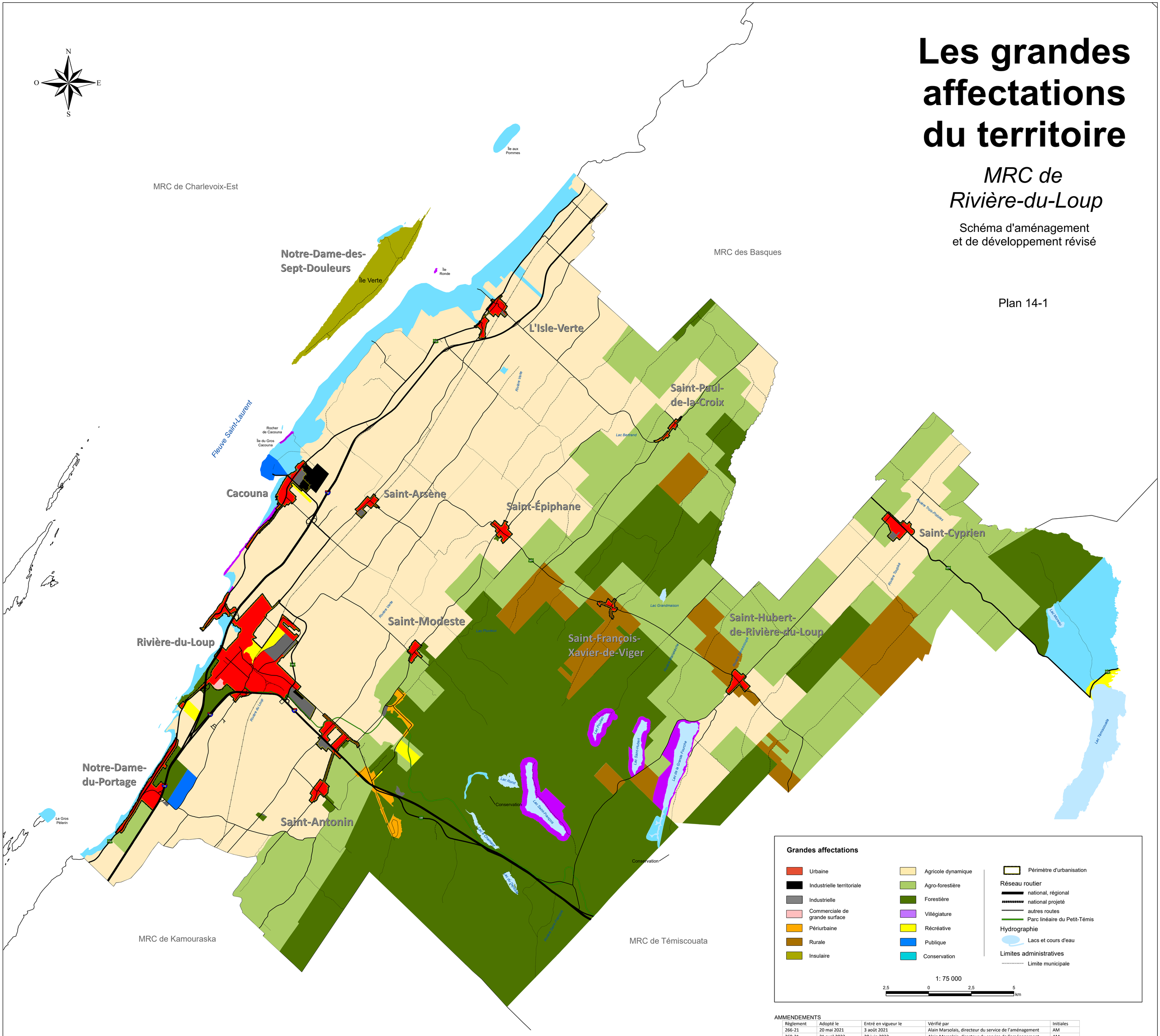

Grandes affectations

- Urbaine
- Industrielle territoriale
- Industrielle
- Commerciale de grande surface
- Périurbaine
- Rurale
- Insulaire
- Agricole dynamique
- Agro-forestière
- Forestière
- Villégiature
- Récréative
- Publique
- Conservation
- Périmètre d'urbanisation

Réseau routier
- national, régional
- national projeté
- autres routes
- Parc linéaire du Petit-Témis

Hydrographie
- Lacs et cours d'eau

Limites administratives
- Limite municipale

1: 75 000

2,5 0 2,5 5 km

AMMENDEMENTS

Règlement	Adopté le	Entré en vigueur le	Vérifié par	Initiales
266-21	20 mai 2021	3 août 2021	Alain Marsolais, directeur du service de l'aménagement	AM
269-21	21 avril 2022	30 juin 2022	Alain Marsolais, directeur du service de l'aménagement	AM
278-22	18 août 2022	15 septembre 2022	Alain Marsolais, directeur du service de l'aménagement	AM
280-22	15 septembre 2022	27 octobre 2022	Aline Jestin, aménagiste	AJ
271-21	20 octobre 2022	21 décembre 2022	Vincent Bélanger, géographe et directeur intérimaire du service de l'aménagement du territoire	VB
292-23	14 décembre 2023	26 janvier 2024	Vincent Bélanger, directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'environnement	VB

MRC de Rivière-du-Loup

Réalisé par le Service de l'aménagement du territoire
et de l'environnement de la MRC de Rivière-du-Loup

Cartographie: Anabel Caissy et Aline Jestin

Validation: Vincent Bélanger, directeur de l'aménagement
et de l'environnement

Date d'adoption: 20-12-2019 Dernière mise à jour: 8 décembre 2023

Source des données:

Base planimétrique:
Base de données topographiques du Québec, 1:20 000

Base cadastrale:
Compilation cadastrale, MRNF

Base territoriale:
Fichier FILA, MRNF

Grandes affectations du territoire:
Service de l'aménagment du territoire
et de l'environnement, MRC de Rivière-du-Loup

Projection MTM, NAD 83, fuseau 7

Ce plan fait partie intégrante du schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup et est inscrit au règlement numéro 260-19 (entré en vigueur le 30 avril 2020)

Signé par:

(Signé)
Monsieur Michel Lagacé, préfet

2022
Date

(Signé)
Madame Patricia Trudel, directrice générale
et greffière-trésorière

2023
Date